

La commission des Lois du Sénat a lancé ses missions d'information pour la session 2012-2013

La commission des Lois du Sénat, que préside l'ancien ministre Jean-Pierre SUEUR, (PS, Loiret) a adopté son programme d'information et de contrôle pour la session 2012-2013 et désigné ses co-rapporteurs.

Le programme est le suivant :

- L'indemnisation des victimes : MM. Philippe KALTENBACH, (Soc, Hauts-de-Seine) et Christophe BECHU, (UMP, Maine-et-Loire).
- Les centres de rétention : M. François-Noël BUFFET (UMP, Rhône) et Mme Eliane ASSASSI (CRC, Seine-Saint-Denis).
- La justice de première instance : Mme Virginie KLES (app. Soc, Ille-et-Vilaine) et M. Yves DETRAIGNE (UCR, Marne).
- L'aide juridictionnelle : M. Jacques MEZARD (RDSE, Cantal) et Mme Sophie JOISSAINS (UMP, Bouches-du-Rhône).
- La justice familiale : L'ancienne ministre Catherine TASCA (Soc, Yvelines) et l'ancien ministre Michel MERCIER (UCR, Rhône).
- La lutte contre les discriminations : Mme Esther BENBASSA (Ecologiste, Val-de-Marne) et M. Jean-René LECERF (UMP, Nord).
- Les partenariats public-privé : L'ancien ministre Jean-Pierre SUEUR (Soc, Loiret) et M. Hugues PORTELLI (UMP, Val-d'Oise).
- Le vote électronique : MM. Alain ANZIANI (Soc, Gironde) et Antoine LEFEVRE (UMP, Aisne).
- Les outils fonciers à la disposition des élus locaux : MM. René VANDIERENDONCK (Soc, Nord) et François PILLET (ratt UMP, Cher).

Ces travaux seront échelonnés en fonction de l'activité budgétaire et législative menée parallèlement.